

Bonjour à toutes et à tous,

L'été vous a gorgé d'énergie pour la prochaine saison. Je suis convaincu que la saison 2011-2012 saura vous remplir de très bons souvenirs.

Comité provincial des officiels (CPO)

Je vous présente les **membres du Comité Provincial des Officiels** (CPO) et j'ajoute leur adresse courriel pour faciliter les communications :

- ✓ Marie-Josée Auger : (graduation des officiels niveau 2 et 3) mjauger@videotron.ca
- ✓ Jean Beaulieu : jean.beaulieu3@sympatico.ca
- ✓ Nicole Normandin : (graduation des officiels niveau 4 et 5) nicoleno@sympatico.ca
- ✓ Lyse Tremblay : lyson1234@hotmail.com
- ✓ Daniel Leduc, responsable : fam.leduc@videotron.ca

D'autres bénévoles nous font aussi profiter de leur expertise :

- ✓ Alain Legault : informatisation des dossiers des officiels;
- ✓ Jocelyne McLean : paranatation (IPC);
- ✓ Lucie Speich : maîtres nageurs;
- ✓ Carole Thomas : Splash.

Je voudrais en profiter pour remercier Isabelle McCann qui nous quitte mais qui demeure rattachée à la natation en faisant partie maintenant du personnel de la fédération de natation du Québec. Merci beaucoup, Isabelle.

Réunion provinciale des administrateurs et des officiels

Comme l'année dernière, il n'y aura pas de **réunion provinciale des administrateurs et des officiels** en ce début d'année. Nous demandons aux associations de nous faire parvenir leurs demandes particulières. Nous pourrions alors satisfaire les besoins de chaque association de manière plus personnalisée.

Des officiels mandatés par la FNQ iront dans les diverses associations partager leur expertise tout en respectant les demandes que la Fédération aura reçues.

Je vous rappelle les objectifs visés par ces réunions qui sont :

- 1) de favoriser la rencontre des bénévoles officiels, administrateurs et des entraîneurs qui n'ont pas l'opportunité de venir aux réunions de la FNQ à cause des longues distances à parcourir et des coûts qui s'y rattachent, et
- 2) de favoriser le perfectionnement des officiels par la présence d'officiels chevronnés.

Je répète également que si des formations de Splash s'avéraient nécessaires, elles seront offertes selon les demandes reçues. Également, si une formation « IPC » pour les nageurs-euses paralympiques est nécessaire dans votre association, SVP communiquez avec le CPO.

Nous demandons donc aux responsables des associations de communiquer le plus rapidement possible avec la Fédération pour planifier ces rencontres.

Dossier informatisé des officiels

Le **dossier informatisé des officiels** avance à très grands pas mais il reste encore des points à régler :

- ✓ Nous pensons que les expériences en Eau Libre doivent être considérées séparément des expériences en piscine. Nous devons donc ajouter une section Eau Libre dans le dossier de l'officiel. Présentement, les expériences ne sont pas comptabilisées.
- ✓ Depuis la saison 2010-2011, nous avons ajouté 3 cliniques en Eau Libre. L'officiel aura alors dans son dossier la date de la formation de chaque clinique. Après avoir suivi ses trois cliniques et acquis ses expériences, il pourra devenir juge-arbitre en Eau Libre s'il réussit les 2 évaluations de juge-arbitre. Ceux qui ont suivi la formation en Eau Libre avant la saison 2010-2011 ne sont pas tenus de recommencer les 3 cliniques.

Nous vous rappelons et nous vous demandons donc:

- ✓ de continuer à utiliser le fichier Excel et de le faire parvenir à la FNQ en format « xls » et non pas « pdf »;
- ✓ de ne pas modifier le fichier, c'est-à-dire l'ordre des colonnes et les lignes A1 à A14;
- ✓ de faire un fichier pour **chaque** sanction de compétition que vous avez demandée. Si vous organisez une compétition développement et une compétition P1-P2 et que les nageurs nagent ensemble, vous soumettez un seul fichier d'expérience en choisissant l'un ou l'autre des numéros de sanction;
- ✓ d'inscrire « XXXXX » dans la case du numéro de l'officiel, si l'officiel n'a pas encore reçu son numéro d'officiel de la FNQ ou si vous ne trouvez pas son numéro, (une case vide indique la même chose);
- ✓ d'inscrire un chiffre pour chaque expérience et non pas un X dans la colonne appropriée;
- ✓ d'inscrire l'expérience de la position parrainée pour un officiel qui parraine;
- ✓ d'inscrire l'expérience du chronométreur en chef au responsable des officiels, s'il n'occupe pas une autre position durant la session;
- ✓ de faire parvenir la liste des participants aux stages avant de faire parvenir le fichier d'expérience, pour s'assurer que l'expérience du participant soit comptabilisée et non pas rejetée;
- ✓ de continuer à envoyer des fichiers d'expériences pour remplacer des fichiers auxquels des corrections ont dû être apportées;
- ✓ de communiquer avec Isabelle McCann pour tout autre problème, par exemple, obtenir un numéro de sanction pour une compétition scolaire de manière à s'assurer que les expériences des officiels soient comptabilisées;
- ✓ finalement, d'inscrire dans la colonne « Autres », tout poste occupé par un officiel mais qui n'est pas dans la liste, par exemple : un officiel qui agit à la « Commission », inscrire la nombre de fois et additionner manuellement au total de la ligne, le fichier ne le fait pas automatiquement.

Graduation des officiels

La **graduation des officiels** occupe beaucoup de temps et d'énergie de Marie-Josée et Nicole. Nous espérons que le dossier informatisé permettra de faciliter leur travail. D'ici là, nous demandons aux marraines et aux parrains leur collaboration pour planifier la graduation de leurs parrainés-es de même qu'à tous les Responsables des Officiels de Club (ROCs) de continuer à vérifier la graduation de leurs officiels. Un officiel peut toujours communiquer avec Isabelle pour obtenir son dossier personnel et ainsi connaître sa situation face à sa graduation.

Un officiel qui pense suivre une formation de juge-arbitre devrait être capable d'en informer Marie-Josée dans un laps de temps raisonnable pour que celle-ci puisse prendre le temps de vérifier le dossier de l'officiel afin de s'assurer que toutes les conditions d'obtention du niveau 3 sont remplies.

La même problématique existe pour les évaluations des officiels de niveau 4 et 5, Nicole doit recevoir le dossier de l'officiel et connaître le nom de l'évaluateur. Elle s'assure que le dossier de l'officiel est complet et vérifie que l'évaluateur fait partie de la fameuse liste des évaluateurs.

Merci à toutes et à tous pour votre compréhension.

Sécurité lors des compétitions et des échauffements

La **sécurité** lors des compétitions et des échauffements est une priorité des organisateurs de compétitions. Il serait primordial d'avoir la collaboration des entraîneurs. Les présidents de club pourraient en discuter avec leur entraîneur-chef pour que, même lors des entraînements, l'entrée à l'eau se fasse de manière sécuritaire : aucun plongeon et aucun saut à pieds joints. Le nageur se laisse glisser le long de la paroi de la piscine.

Rapport des disqualifications

Encore cette année, je demande la collaboration des directeurs de rencontre pour faire compléter et pour m'envoyer le document « **Rapport de disqualification** » après chaque compétition. Ce document en format Excel se trouve sur le site de la FNQ. Un rapport sera rédigé pour l'AGA de juin 2012 en tenant compte des compétitions développement et P1-P2 de 2011-2012.

Suivi des réclamations

Autre rappel : vous savez que, après une disqualification, l'entraîneur responsable peut remettre en question la disqualification et s'il n'est pas satisfait de la réponse aller en **jury d'appel** et ensuite, il peut poursuivre plus loin dans sa démarche s'il n'est pas satisfait de la décision selon GR 9.3.1.7.

Effectivement, il peut aller en appel de la décision du jury d'appel en informant le directeur de rencontre dans les 7 jours suivants. Ensuite, l'entraîneur transmet sa demande par écrit à la section provinciale (FNQ) dans les 30 jours. La décision finale ne doit pas changer les résultats, c'est une question de principe.

Le CPO souhaite que toutes les réclamations lui soient envoyées. Ces réclamations seront examinées par les membres du CPO et des commentaires vous seront ensuite retournés. Le but de cette démarche se veut uniquement d'ordre formatif.

Liste des officiels actifs / Liste des formateurs et des évaluateurs

Le **ménage de la liste des officiels** dans la banque de données de la Fédération se poursuit à chaque année. Lyse attendra les communications des ROCs de chaque club pour faire le suivi des officiels actifs ou non de votre club. C'est un bon moyen pour les clubs de promouvoir les formations chez les officiels actifs.

La **liste des formateurs/évaluateurs** est encore de mise cette année. Le dossier informatisé permet à Lyse de connaître tous les officiels de niveau 5 apte à être formateur/évaluateur. Très bientôt, nous allons vous contacter pour connaître votre intention d'être formateur et/ou évaluateur pour la saison 2011-2012.

Recertification des officiels de niveau 4 et 5

Le document sur la **recertification** des officiels de niveau 4 et 5 a été mis à jour. Nous vous rappelons l'importance pour les officiels de niveau 5 d'être actifs pour maintenir leur accréditation comme maîtres officiels actifs.

Le lien internet suivant vous informe des critères pour demeurer « maître officiel actif au Canada » : <http://www.fnq.qc.ca/index.asp?id=582>.

Guide technique

Le **Guide technique** remplace maintenant le cahier de compétition. Il a subi une cure minceur et doit être consulté pour l'organisation de compétitions.

Aux directeurs de rencontre, faites attention aux nouveaux groupes d'âges!

Initiatives vertes

Le CPO formule une demande spéciale à tous les organisateurs de compétitions. Pensez à l'**environnement**. Il faut être un peu plus vert dans notre façon de faire. Pensez à imprimer vos documents recto-verso et vos programmes sur 2 colonnes. Certains peuvent penser que l'eau est une ressource inépuisable au Québec, mais il est si facile de posséder sa propre bouteille et de s'approvisionner à des réservoirs fournis par le comité organisateur ou aux fontaines disponibles dans les centres sportifs. Il faut réagir au gaspillage de l'eau en bouteilles.

Pierre Cloutier – administrateur de l'année

Dernière heure : lors de l'assemblée générale annuelle de SNC à Ottawa la semaine dernière, Pierre Cloutier a été nommé administrateur de l'année. Félicitations, Pierre!

Je vous rappelle en terminant que je suis disponible pour répondre à vos questions et pour recevoir tous vos commentaires. J'ai ajouté un vieux texte sur les relations officiels-entraîneurs en annexe. Bonne lecture!

Soyez assuré que le CPO travaille dans le but de faire progresser la natation au Québec.

Bonne saison 2011-2012

Salutations distinguées,

Daniel Leduc
Responsable du CPO

Annexe

Les relations officiels-entraîneurs

« Ah non! Voilà l'entraîneur qui s'amène. » Tout arbitre, à un moment donné au cours d'une compétition, a pu avoir cette réflexion. Aucun officiel n'aime disqualifier un nageur, mais c'est sa responsabilité de le faire lorsqu'il observe une infraction aux règlements.

Aucun officiel n'est infaillible. Chacun de nous a pu, à un moment donné, rendre une mauvaise décision. Il n'y a pas tellement de façon d'éviter complètement une telle situation, même si la formation des officiels vise à diminuer les possibilités d'erreurs. Au Canada, la natation fournit de bonnes facilités d'apprentissage et grâce aux comités d'officiels, tout est mis en œuvre pour s'assurer d'un arbitrage compétent.

À titre d'arbitre, lorsque je suis abordé par un entraîneur, je sais que ce dernier sera probablement en désaccord avec la décision rendue. Alors, je me demande comment l'entraîneur envisage l'issue de la discussion.

Ce serait une bonne réponse que de dire à l'entraîneur que la décision sera maintenue dans le cas d'une disqualification faisant appel au jugement de l'officiel. Il est peu probable que l'arbitre ait lui-même vu l'infraction. Même dans ce cas, la possibilité que la disqualification soit renversée est faible, surtout si l'officiel qui a disqualifié, était positionné pour bien voir l'infraction et qu'il se réfère directement au règlement qui n'a pas été respecté.

Un entretien à la fois conciliant et positif est profitable non seulement à l'entraîneur et à l'arbitre mais aussi aux nageurs, aux autres entraîneurs, aux officiels ainsi qu'aux spectateurs. Ils peuvent se rendre compte de ce qui se passe et une telle discussion ne peut qu'avoir une influence favorable sur la rencontre.

Texte de Fred Cruciger – traduit et adapté de l'anglais par Jean-Marc Veilleux